



Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS-GUIDE

INFORMATION CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la crue de nos torrents et au drame qui s'en est suivi, la recherche des disparus se poursuit. Les berges des cours d'eau sont déstabilisées, le danger naturel subsiste.

Sur décision du Canton, suite à ces intempéries, pour garantir la sécurité, **les ouvrages (ponts et passerelles) et les abords jusqu'à 20 mètres des cours d'eau (Losentze, Cry et St-André) ainsi que les sentiers pédestres sont interdits.**

Routes

Les restrictions de circulation sont maintenues selon la signalisation posée, principalement :

- Route de Némiaz + route cantonale Chamoson - Mayens-de-Chamoson : ouvertes, fermeture en cas d'intempéries.
- Route cantonale Chamoson - Châtelard, fermée jusqu'à nouvel avis.

Eau potable

Mayens-de-Chamoson : L'eau du réseau de distribution est à nouveau potable.

Irrigation

Distribution interrompue, travaux de rétablissement en cours.

Merci de votre compréhension.

Le Conseil communal

Chamoson, le 26 août 2019